

**Demande d'enquête pour connaître les très probables rapports entre Mr Le Camus, ayant suivi une formation d'enquêteur au BEA (Bureau Enquêtes Accidents) et le BEA de Toulouse Blagnac ...qui a totalement bloqué pendant 2 ans le rapport d'accident de Mr Canouet, qui s'était tué avec une très mauvaise réalisation de mon concept Spratt 103.**

Cette enquête qui, dès le 28.08.14, jour de l'accident, exemptait mon concept de toute responsabilité, ce de par l'épave qui ne correspondait pas du tout à la machine originale et encore moins aux plans, d'autant plus que 15 jours avant j'avais interdit par écrit à ce constructeur de voler avec cette 'sale copie' de mon concept (preuves disponibles sur mon site internet [www.spratt103.com](http://www.spratt103.com) et communiquées dès le 1<sup>er</sup> jour au BEA...)

De par ces faits, Mr Vidal, le responsable BEA de ce dossier m'avait dit, sur le lieu de cet accident, que le rapport me dégagerait de toute responsabilité et me serait remis au maximum sous 2 mois, comme pour tous les autres accidents aériens. Ce qui est logique sinon plus de temps pour effectuer ce type d'enquête peut tuer d'autres usagers de ce même modèle d'aéronef ou ...cela peut éliminer le fabricant de cet aéronef.

Mais... ce rapport qui exempt mon concept de toute responsabilité ne m'a été délivré que 2 ans après (le 17.06.16) malgré la quinzaine de demandes faites par mon avocat et moi même ...dont 2 mensonges à mon avocat (que le rapport était remis au TGI de Montauban, ce qui s'est avéré absolument faux !)

Merci d'enquêter sur cette situation qui est officiellement la seule raison (et seule défense !) de Mr Le Camus d'avoir créé ses nouvelles diffamations à l'encontre de mon concept et de moi même. Il est important de connaître la raison (corruption ?...) pour laquelle Mr Vidal a volontairement bloqué ce rapport d'accident alors qu'il savait très bien les effets négatifs que cela allait entraîner.  
Bernard Geffray

*Concepteur du plus simple, plus sûr et plus économique des aéronefs (et le plus diffamé aussi !)*

PS : J'ai de nombreux autres documents et preuves à ce sujet.

---

BEA Toulouse-Blagnac = Abus de confiance (+ Usurpation de titre...) + Mensonges à avocat (lui avoir déclaré le 29.03.16 que le rapport était au TGI de Montauban, ce qui était FAUX !) et 8 fois en l'année 2016, j'ai écrit (sans aucune réponse !) à Mr Vidal Gilles MDL/Chef ([gilles.vidal@gendarmerie.interieur.gouv.fr](mailto:gilles.vidal@gendarmerie.interieur.gouv.fr)) et responsable du rapport d'enquête accident concernant mon concept d'aéronef 'Spratt 103'

+ J'ai parlé le 19.04 avec Mr Champagne, chef BGTA (0561300239) qui a affirmé me répondre à ce sujet avant le 22 (sans aucune réponse !) + ai parlé avec Mr Vanhuysse le 3 mai + Mr Dard + Mr Gauthier le 13 mai pour qu'ils demandent à Mr Champagne de répondre.

A la suite de ces appels, Mr Vidal a écrit à mon avocat et le 14 mai, j'ai répondu à Mr Vidal.

...et le lendemain, le 15 mai, un certain gendarme caché derrière le pseudo 'bruno113' écrit plusieurs messages négatifs dans le Forum ULM, dirigé par Mr Mayer, complice de Mr Le Camus.  
([www.forum-ulm-ela-lsa.net/viewtopic.php?f=423&t=8156&hilit=spratt&sid=fe1d414b7392c57c1f6b59a1b412a35a&start=60](http://www.forum-ulm-ela-lsa.net/viewtopic.php?f=423&t=8156&hilit=spratt&sid=fe1d414b7392c57c1f6b59a1b412a35a&start=60))

---

### **Emails échangés avec le BEA =**

From: Bernard Geffray <[spratt103@gmail.com](mailto:spratt103@gmail.com)>

To: "Vidal Gilles MDL/Chef (BGTA TOULOUSE-BLAGNAC)" <[gilles.vidal@gendarmerie.](mailto:gilles.vidal@gendarmerie.)>, [matthieu.morel@gendarmerie](mailto:matthieu.morel@gendarmerie).

Date: Fri, 13 May 2016 11:14:17

Subject: URGENT et IMPORTANT : Attente de réponses / Rapport d'enquête Spratt 103

**URGENT et IMPORTANT. 8eme envoi...**

*Le 31 mars + 5 + 6 + 13 + 19 + 25 avril + 3 mai 2016, Bernard Geffray a écrit  
(sans réponse à ce jour..) =*

*ATTN : Mr Champagne, responsable de service, qui s'est engagé à me répondre sous 3 jours ...il y a déjà 24 jours...*

*+ Mr Vidal, MDL/Chef du BGTA de Toulouse Blagnac*

*Responsable de l'enquête relative à l'accident d'un simili Spratt 103 et qui s'était engagé à réaliser ce rapport sous 2 mois ...il y a déjà 21 mois...*

-----  
Mr Vidal (ou votre remplaçant) :

Depuis deux ans, suites à mes nombreuses demandes (ainsi que celles de mon avocat) restées sans suite de votre part, ce afin d'obtenir le rapport d'accident qui concerne mon concept Spratt 103, je vous demande une nouvelle fois de le réaliser et de le communiquer au concepteur que je suis et à mon avocat au plus tôt (= avant cet été, période saisonnière et commerciale de cette activité)

Si aérodynamiquement vous ne connaissez pas ce concept (...) je vous demande au moins de confirmer la vérité que la machine de Mr Canouet n'avait que peu de points communs avec les plans, ce tel que vous l'aviez noté dès le 25.08.14, jour de l'accident, ce qui correspondait aux mails que j'avais envoyé à ce Mr Canouet ainsi qu'aux écrits que je vous avais envoyé (et publié sur mon site : [www.spratt103.com/liens.html](http://www.spratt103.com/liens.html)) et que, en toute logique, vous n'avez jamais contredit. Tant que vous bloquez ce dossier, je ne peux diffuser ce concept totalement novateur (ceci expliquant cela ?...) et qui, étant le plus sûr existant (si construit en suivant les plans !) est le seul moyen d'améliorer le milieu ULM actuel qui est de plus en plus dangereux (45 morts l'an dernier : Il est temps de réagir rapidement et avec intelligence, donc de réinventer les vrais ULM !) Deux ans après l'**accident de cet aéronef qui n'était pas un Spratt 103**, je vous demande de cesser de bloquer sa diffusion.

Cette (in)action entraînant une mise en danger des vies d'autrui car sur les 45 morts en 2015, 27 étaient instructeurs, ce qui est révélateur des dangers des machines actuelles ...qui n'ont que peu de rapports avec les ULM qu'elles devraient être !

Vérifiez leurs masses au décollages et leurs réelles vitesses mini et éliminez ces mortels concepts !

+ Merci de soutenir les ULM sécurisants (= légers et se posant lentement, telle que la catégorie Part 103 des USA ...dont le concept Spratt 103 fait entièrement partie)

Dans l'attente de vous lire et d'avoir une réaction logique donc positive de votre part, je vous envoie mes meilleures salutations.

Bernard Geffray

Concepteur du Spratt 103

*...qui, face aux nombreux procès en cours, attends votre réaction pour réagir*

---

De : "Vidal Gilles MDL/Chef (BGTA TOULOUSE-BLAGNAC)" <[gilles.vidal@gendarmerie.](mailto:gilles.vidal@gendarmerie.)>

Date : 13 mai 2016 14:17

Objet : Affaire Bernard GEFFRAY

À : (Avocat) <[poudampa.avocat@gmail.com](mailto:poudampa.avocat@gmail.com)>

Monsieur,

nous vous saurions gré de bien vouloir faire connaître à votre client, M. Bernard GEFFRAY, que conformément aux dispositions légales, la Gendarmerie ne délivre aucune copie de procédure, et qu'il lui est par conséquent inutile, d'inonder la boîte courriel de la BGTA de Toulouse-Blagnac, de

demandes réitérées, accompagnées de commentaires à la limite de l'outrage.  
Les copies de la procédure pourront être obtenues auprès du Tribunal de Grande Instance de MONTAUBAN, selon les formes habituelles.

---

Le 14 mai 2016 à 11:26, Bernard Geffray <[spratt103@gmail.com](mailto:spratt103@gmail.com)> a écrit :

Mr Vidal,

En dehors du fait que vous venez de contacter uniquement mon avocat (au contraire de toute logique et de mes demandes écrites, étant le concepteur de mon aéronef) et ce, pour me menacer ("limite de l'outrage"...), je vous rappelle que, tel qu'indiqué en votre déontologie, la gendarmerie est un service public qui se doit d'assumer un minimum de respect et à une mission de service à effectuer.

Vous vous étiez engagé à me fournir ma demande du rapport d'accident il y a 2 ans, c'est à dire sous 2 mois après l'accident (oui, c'est la réalité, tel que notifié sur mon site depuis août 2014 et tel que je vous ai envoyé plus de 15 fois sans aucune réponse de votre part...).

J'ai la conscience tranquille et je doute que vous auriez eu ma patience si on inversait les rôles.

Je vous rappelle que suite à mes 20 ans de durs labeurs basés sur les 100 ans d'expériences de Spratt, Mignet et Leyat, mon concept Spratt 103 étant le plus sûr des aéronefs peut sauver de nombreuses vies de pilotes amateurs ou soi disant qualifiés (re-lire mon mail ci dessous)

Mon concept peut également créer des dizaines d'emplois de par ses autres qualités (le plus économique et le plus simple des aéronefs).

Pour ces raisons et face aux procès en cours pour vols et diffamations d'individus/concurrents qui justifient leurs attaques à mon encontre par cet accident, vous auriez dû révéler au plus tôt le manque de points communs avec le concept original, tel que vous vous en étiez rendu compte dès le premier jour (et tel que c'est révélé sur mon site depuis cette date).

Si "outrage" il y a (sic...) cela ne provient pas de ma personne.  
Je vous demande une nouvelle fois et à justes raisons de ne pas entraver plus longuement le concept à ailes vivantes Spratt 103.

Merci de m'indiquer à quelle date le Tribunal de Montauban recevra enfin ce rapport afin que mon avocat et moi même en récupérions enfin une copie.

Ma demande est d'intérêt général.

Je vous laisse me (re)lire pour comprendre le sens de cette phrase.

Toujours dans l'attente que l'honnêteté et la justice soient révélées, je compte sur vous pour débloquer au plus tôt et positivement cette affaire.

Meilleures salutations.

Bernard Geffray

Concepteur du Spratt 103

---

>>>

*Sans réponse et après avoir informé par téléphone le 23 mai 2016 que j'allais révéler la situation sur mon site internet, le 17 juin 2016 le rapport était remis au TGI de Montauban et l'affaire était (logiquement !) classée sans suite à mon encontre...*